



Le réaménagement d'un pont sur la RN184

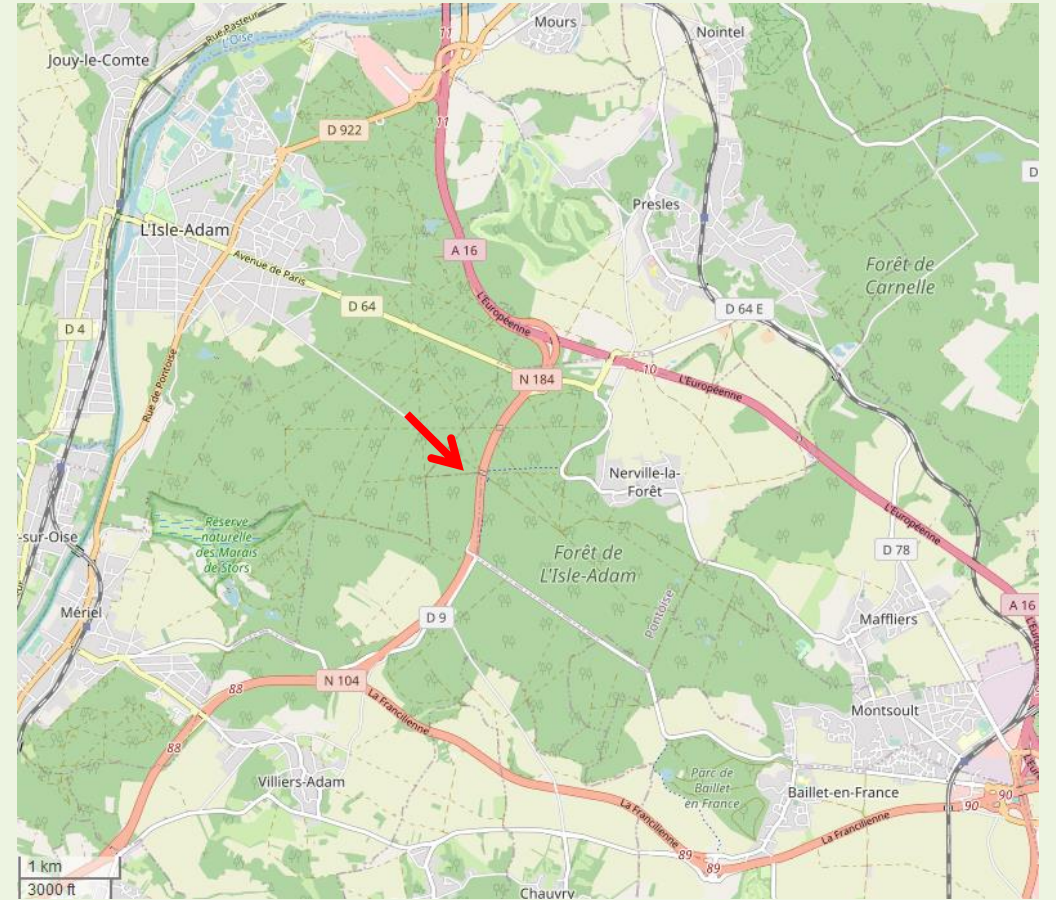
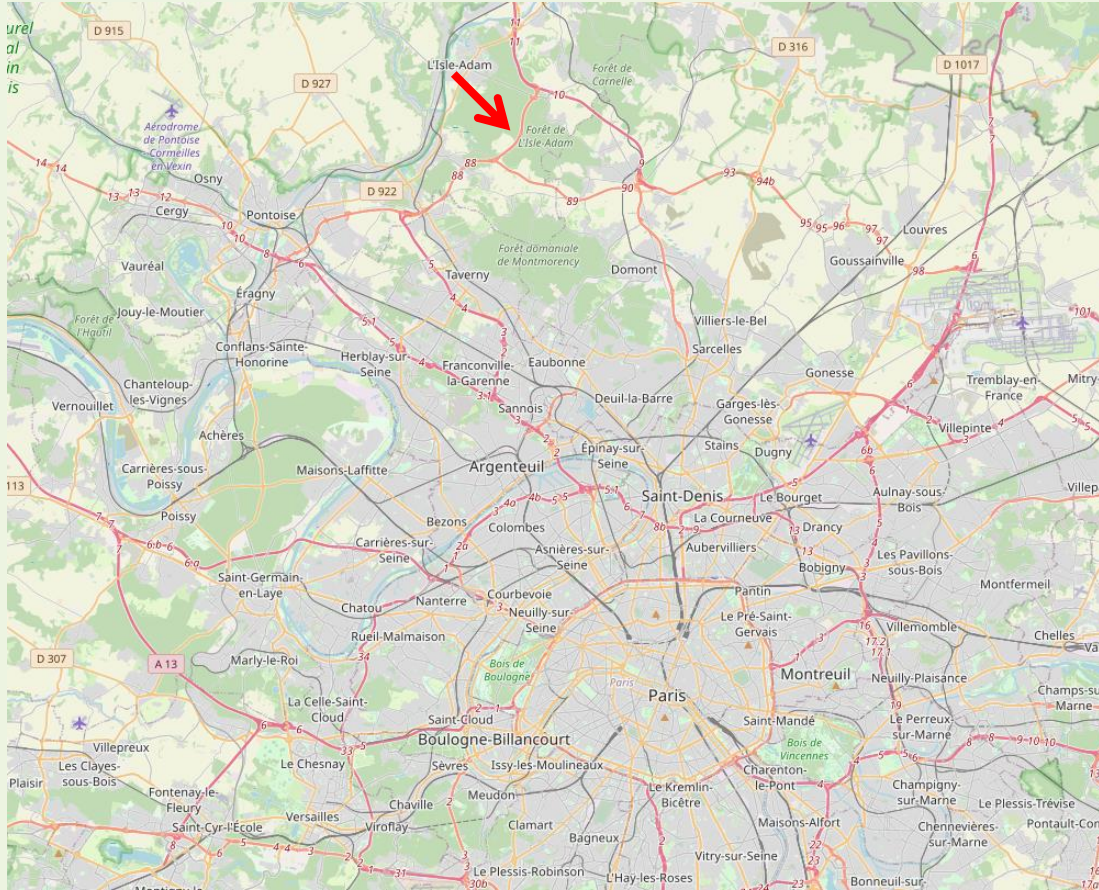
Élise Campagnolle et Mickael Douteau – Direction des routes d'Île-de-France

LES PASSAGES A FAUNE AU SERVICE DES CONTINUITES ECOLOGIQUES :
DE LA MISE EN ŒUVRE AU SUIVI

JOURNEES D'ECHANGES TECHNIQUES
22 et 23 novembre 2022



LOCALISATION



LES PASSAGES A FAUNE AU SERVICE DES CONTINUITES ECOLOGIQUES :
DE LA MISE EN ŒUVRE AU SUIVI

JOURNEES D'ECHANGES TECHNIQUES
22 et 23 novembre 2022

OBJECTIFS

- Réaménagement du passage existant pour optimiser le passage de la faune,
- Création de conditions propices au cheminement de la faune sur l'ouvrage (terre végétale, végétation buissonnante, andain petite faune, décroissement de l'ouvrage),
- Conciliation des usages (faune, ONF dont grumiers, cavaliers, piétons, cyclistes),
- Cohérence et qualité paysagère.



LES PASSAGES A FAUNE AU SERVICE DES CONTINUITES ECOLOGIQUES :
DE LA MISE EN ŒUVRE AU SUIVI

JOURNEES D'ECHANGES TECHNIQUES
22 et 23 novembre 2022

ÉTUDES & EXPERTISES

CHRONOLOGIE

2013 : étude faune spécifique au passage à faune du carrefour du Tremble par OGE

2014 : expertise faune du CEREMA

2015/2016/2017 : comités techniques

3 variantes ont été proposées : 1 passage à faune exclusif et 2 passages mixtes



LES PASSAGES A FAUNE AU SERVICE DES CONTINUITES ECOLOGIQUES :
DE LA MISE EN ŒUVRE AU SUIVI

JOURNEES D'ÉCHANGES TECHNIQUES
22 et 23 novembre 2022

TRAVAUX

Durée des travaux : 5 mois, de juillet à novembre 2016



Guide technique Setra 1993 « Passage pour la grande faune »

Guide technique Setra 2005 « Aménagement et mesures pour la petite faune »

Rapport OGE

LES PASSAGES A FAUNE AU SERVICE DES CONTINUITES ECOLOGIQUES :
DE LA MISE EN ŒUVRE AU SUIVI

JOURNEES D'ECHANGES TECHNIQUES
22 et 23 novembre 2022

LES PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES ET LES PRÉCONISATIONS (1/2)

1. Effacer les revêtements bitumineux et végétaliser l'ouvrage,
2. Améliorer la qualité des abords et le guidage vers le passage,
3. Initier un passage petite faune par des enrochements (andains),
4. Communiquer et informer sur les enjeux biologiques de l'aménagement,
5. Mettre en place un piège à trace et un piège photographique pour le suivi.



LES PASSAGES A FAUNE AU SERVICE DES CONTINUITES ECOLOGIQUES :
DE LA MISE EN ŒUVRE AU SUIVI

JOURNEES D'ECHANGES TECHNIQUES
22 et 23 novembre 2022

LES PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES ET LES PRÉCONISATIONS (2/2)

- éviter les dépôts de bois aux abords des extrémités de l'ouvrage (gêne pour la quiétude de la faune et pour la reprise de la végétation),
- mise en place de parapets d'occultation en bois (ht : 2,50m) sur ouvrages,
- installation de chasse-roue en béton type GSS2 pour la voie circulée, plus particulièrement pour les grumiers),
- préserver l'étanchéité du tablier de l'ouvrage,
- s'assurer que l'ouvrage puisse tolérer des longrines latérales (note de calcul).



LES PASSAGES A FAUNE AU SERVICE DES CONTINUITES ECOLOGIQUES :
DE LA MISE EN ŒUVRE AU SUIVI

JOURNEES D'ECHANGES TECHNIQUES
22 et 23 novembre 2022

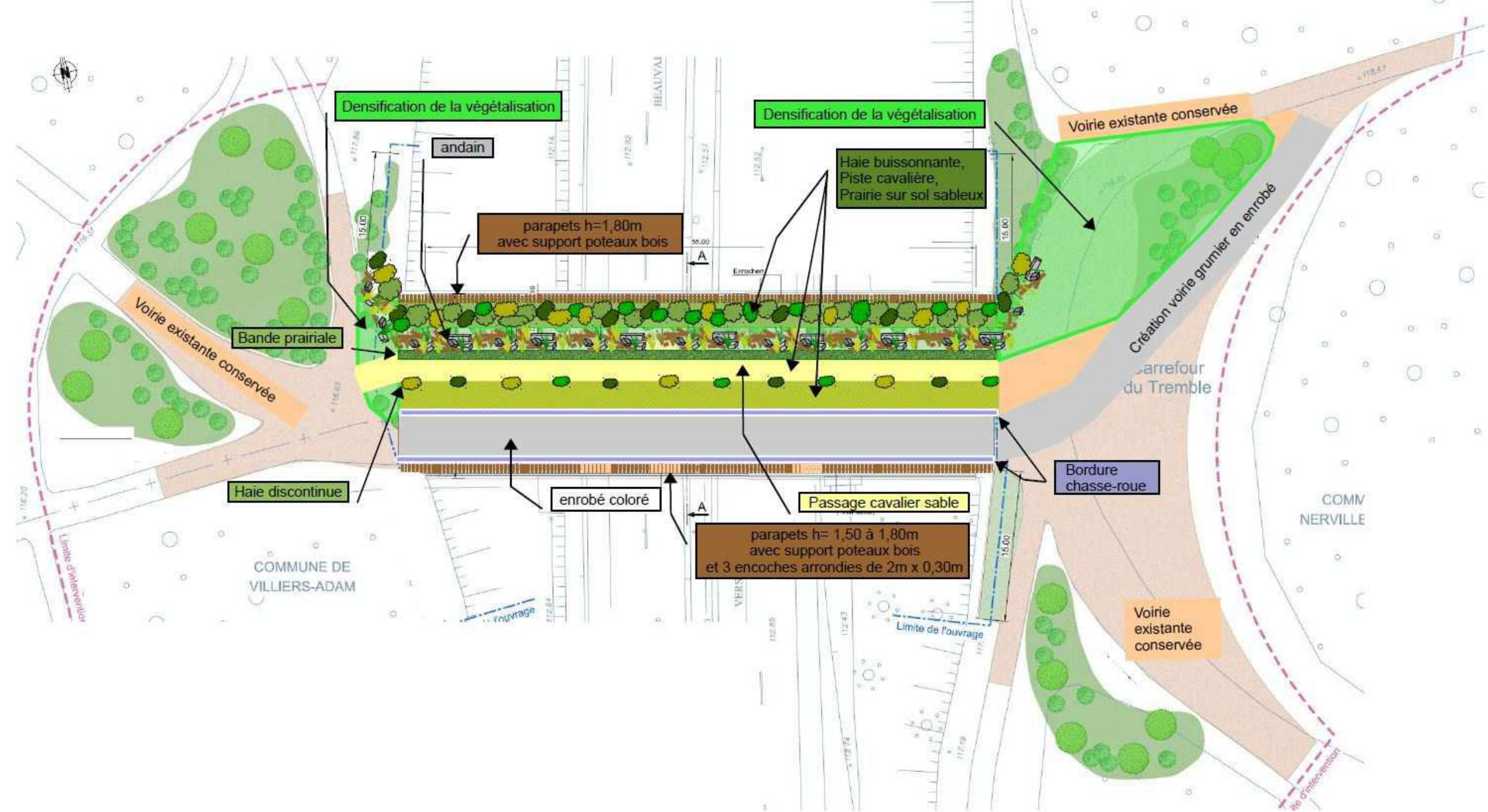
LES PRINCIPALES SOLUTIONS APPORTÉES

1. + de 70 % de l'ouvrage végétalisé, seul le passage des grumiers est en enrobé « clair » (porphyre rose),
2. réaménagement et densification de la végétation aux 2 extrémités de l'ouvrage (hors ouvrages) pour rendre les abords attractifs,
3. Mise en place d'un andain continu diversifié,
4. Pose de deux panneaux d'information des usagers sur l'utilité de ce passage à faune, son fonctionnement et les règles d'utilisation de celui-ci pour l'utilisateur,
5. Mise en place d'un piège à trace et d'un appareil photo (protégé dans une armoire métallique sur mesure).



LES PASSAGES A FAUNE AU SERVICE DES CONTINUITES ECOLOGIQUES :
DE LA MISE EN ŒUVRE AU SUIVI

JOURNEES D'ECHANGES TECHNIQUES
22 et 23 novembre 2022



COÛT DES TRAVAUX : 506 504,34 € HT (607 805,21€ TTC)

Installation de chantier, études EXE : 57 735,80€ (11%)

Travaux préparatoires (démolition/rabotage), terrassement : 27 706,00€ (5%)

Travaux sur structure de l'ouvrage (reprise enrobé, plaque drainante) : 23 227,60€ (5%)

Travaux de génie civil (béton, bordures, GNT) : 215 535,70€ (43%)

Travaux paysagers (TV, arbres hautes tiges, arbustes, andain) : 87 973,10€ (17%)

Signalisations et équipements (écrans bois, piège photographique) : 4 326,14€ (19%)

FINANCEMENT

Conseil Régional d'Île-de-France : 449 000 €

État au titre de l'appel à projet rétablissement des continuités écologiques : 200 000€

État « route » : 61 000 € d'études

LES PASSAGES A FAUNE AU SERVICE DES CONTINUITES ECOLOGIQUES :
DE LA MISE EN ŒUVRE AU SUIVI

JOURNEES D'ECHANGES TECHNIQUES
22 et 23 novembre 2022



AVANT TRAVAUX



LES PASSAGES A FAUNE AU SERVICE DES CONTINUITES ECOLOGIQUES :
DE LA MISE EN ŒUVRE AU SUIVI

JOURNEES D'ECHANGES TECHNIQUES
22 et 23 novembre 2022

APRÈS TRAVAUX



LES PASSAGES A FAUNE AU SERVICE DES CONTINUITES ECOLOGIQUES :
DE LA MISE EN ŒUVRE AU SUIVI

JOURNEES D'ECHANGES TECHNIQUES
22 et 23 novembre 2022

APRÈS TRAVAUX



LES PASSAGES A FAUNE AU SERVICE DES CONTINUITES ECOLOGIQUES :
DE LA MISE EN ŒUVRE AU SUIVI

JOURNEES D'ECHANGES TECHNIQUES
22 et 23 novembre 2022

SUIVI & EFFICACITÉ : MÉTHODOLOGIE

- Suivi de la faune par la FICIF → pièges photographiques et traces
- Questionnaire pour chaque grand type d'utilisateur
- Les cyclistes utilisent bien la partie bitumée mais les piétons préfèrent la partie enherbée, réservée à la faune
- Création d'un passage à faune supérieur sur l'A16 au niveau du Bois Carreau en 2019



LES PASSAGES A FAUNE AU SERVICE DES CONTINUITES ECOLOGIQUES :
DE LA MISE EN ŒUVRE AU SUIVI

JOURNEES D'ECHANGES TECHNIQUES
22 et 23 novembre 2022

SUIVI & EFFICACITÉ : RÉSULTATS

- ✓ Espèces à intérêt cynégétique (cerf élaphe, chevreuil et sanglier)
- ✓ Espèces à enjeu de protection (lézard des murailles)
- ✓ Petits mammifères (martre des pins)
- ✓ Pas de passage de blaireau



Evolution du nombre de chevreuils

LES PASSAGES A FAUNE AU SERVICE DES CONTINUITES ECOLOGIQUES :
DE LA MISE EN ŒUVRE AU SUIVI

JOURNEES D'ECHANGES TECHNIQUES
22 et 23 novembre 2022

COMMUNICATION SUR SITE

Le pont du carrefour du Tremble devient un passage à faune

COUPE ET VUE EN PLAN DES AMÉNAGEMENTS



Légende



RÉTABLIR LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DE LA FORÊT



Un passage à faune est un ouvrage qui facilite la circulation des animaux quand un obstacle comme une route ou une voie ferrée barre leur cheminement naturel. C'est le cas avec la RN184 qui traverse la forêt domaniale de l'Île-Adam.

Pour permettre aux animaux de circuler facilement de part et d'autre de l'infrastructure routière et ainsi éviter l'isolement du massif forestier, le pont du carrefour du Tremble a été reconstruit en passage à faune. Ce nouvel aménagement vise à rétablir la continuité écologique de ce corridor forestier, identifié comme un secteur flagrant dans le Schéma Régional de Cohérence Écologique d'Île-de-France.

En favorisant le passage de la faune sur l'ouvrage, les aménagements diminuent le risque de collision sur la RN 184.

QUELQUES ESPÈCES ATTENDUES



EXPÉRIMENTER UN PASSAGE À FAUNE MIXTE

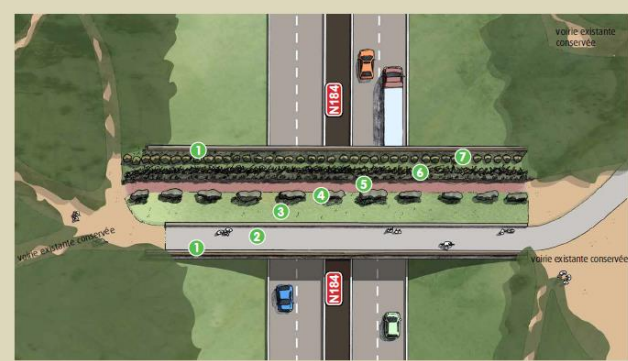
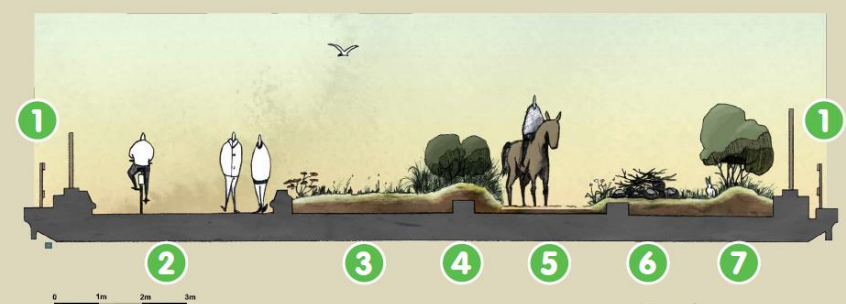
Traditionnellement les passages à faune sont réservés à la faune et même souvent obstrués sur un seul type d'espèce. L'aménagement du carrefour du Tremble va permettre d'expérimenter un ouvrage « route faune » mais également adapté aux usages humains.

PARTICIPONS À LA RÉUSSITE DE L'AMÉNAGEMENT

- ⚠ Pour que les animaux empruntent l'ouvrage, restons discrets et évitons sur la voie !
- ⚠ N'empiétons pas sur les zones spécialement conçues pour la faune !
- ⚠ Cavaliers, empruntez la piste ensablée.



COUPE ET VUE EN PLAN DES AMÉNAGEMENTS



- Légende**
- 1 Panneaux en bois faisant office d'écran visuel
 - 2 Piste pour les piétons, les vélos et les engins forestiers
 - 3 Bande prairiale favorise le passage des cerfs, chevreuils, sangliers, criquets...
 - 4 Haie discontinue pour guider les cavaliers
 - 5 Piste cavalière ensablée
 - 6 Andain pour la petite faune favorise le passage des fouines, renards, couleuvres, lézards...
 - 7 Haie buissonnante favorise le passage des écureuils, papillons, libellules, guide les chauves-souris...

LES PASSAGES A FAUNE AU SERVICE DES CONTINUITES ECOLOGIQUES :
DE LA MISE EN ŒUVRE AU SUIVI
 JOURNÉES D'ÉCHANGES TECHNIQUES
 22 et 23 novembre 2022



Merci de votre attention

Élise Campagnolle – elise.campagnolle@developpement-durable.gouv.fr

Mickael Douteau – mickael.douteau@developpement-durable.gouv.fr

LES PASSAGES A FAUNE AU SERVICE DES CONTINUITES ECOLOGIQUES :
DE LA MISE EN ŒUVRE AU SUIVI

JOURNEES D'ÉCHANGES TECHNIQUES
22 et 23 novembre 2022

